

# VENTILATION

Contrôle d'une installation de VMC individuelle  
selon le protocole PROMEVENT (VENTIL M3)

Module 3

CD2e ACCÉLÉRATEUR  
DE L'ÉCO-TRANSITION  
BÂTIMENT DURABLE



aireffizienz

Vous êtes un(e) professionnel(le) du bâtiment ? Vous souhaitez-vous former à la ventilation ?

La formation « Fondamentaux de la ventilation dans l'habitat » vous permettra de comprendre et d'approfondir vos connaissances sur le cadre réglementaire et les principes de ventilation.

Ce module de formation de 1 jour présente les règles de PROMEVENT pour le contrôle d'installation de VMC et s'inscrit dans un parcours global de 3 modules qui peuvent-être dissociés (le module 3 requiert toutefois le passage du module 1 ou la validation des prérequis via un QCM de positionnement ou le suivi du MOOC « QAI ventiler pour un air sain » avec validation de l'évaluation).

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Réaliser le contrôle d'une installation VMC individuelle selon le protocole PROMEVENT
- Connaître les mesures à réaliser selon le type de système
- Réaliser les mesures de débit et de pression conformément au protocole PROMEVENT et à la norme NF E 51-777

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Introduction

- Enjeux liés à la ventilation
- Présentation du protocole Promevent

### Rappels des différentes solutions de ventilation dans l'habitat individuel

- Principe de fonctionnement de chaque système
- Caractéristiques des composants
- Règles auxquels sont soumis les systèmes Simple-Flux, Double-Flux, Hygro, Auto ...

### Étape de pré-inspection d'une installation de ventilation

#### Vérifications fonctionnelles

- Caisson de ventilation et échangeur thermique
- Réseaux aérauliques
- Bouches d'extractions, bouches de soufflage et entrées d'air
- Passages de transit et équipements motorisés

#### Mesures fonctionnelles

- EMT de l'équipement et incertitude totale de mesure
- Mesures de débit
- Mesures de pression
- Analyse de résultats

### Ateliers Pratiques et mise en situation – Sur des installations de VMC Simple Flux Hygro / Auto, application du protocole PROMEVENT :

- Pré-inspection
- Vérifications fonctionnelles
- Mesures fonctionnelles

### Atelier Pratique et mise en situation – Sur une installation de VMC Double Flux Autoréglable, application du protocole PROMEVENT :

- Pré-inspection
- Vérifications fonctionnelles
- Mesures fonctionnelles

## À L'ISSUE DE FORMATION

- Attestation de fin de formation



**17 mars 2021**



9h / 17h30  
1 journée de 7h30



**LP Jacques Le Caron  
Arras (62)**

480€TTC prix public  
420€TTC membre CD2E



+ 18€TTC repas / jour

## ATOUTS



Animée par Laurent Bonnière,  
*Air Effizienz*



Prise en charge possible par votre  
OPCO



Support Powerpoint  
Solutions produit  
Appareils de mesure  
Mise en situation sur le Plateau de  
formation Praxibat®

## PUBLIC



Entreprise du bâtiment, Bureau d'étude,  
Architecte, Maîtrise d'ouvrage



Prérequis : Avoir participé au module 1 de  
la formation et réussi l'évaluation finale ou  
disposer d'une expertise suffisante et  
avoir réussi le QCM de positionnement



Effectif mini : 8 personnes  
Effectif maxi : 12 personnes

Contactez-nous!

Sylvie Daenens  
06 40 34 26 28  
s.daenens@cd2e.com

# VENTILATION

Contrôle d'une installation de VMC individuelle  
selon le protocole PROMEVENT (VENTIL M3)

Module 3

CD2e ACCÉLÉRATEUR  
DE L'ÉCO-TRANSITION  
BÂTIMENT DURABLE



**17 mars 2021**

9h-17h30



**Lycée Professionnel J. Le  
Caron – Arras (62)**

## FICHE DE PRÉINSCRIPTION FORMATION

Le bulletin de préinscription est à communiquer à **minima 15 jours avant la date de démarrage** auprès de notre service formation [s.daenens@cd2e.com](mailto:s.daenens@cd2e.com) pour nous permettre de vous accompagner dans le montage de votre dossier de financement si besoin.

Suite à cet enregistrement, nous prendrons contact avec vous pour vous communiquer les documents nécessaires à l'enregistrement et la validation de votre inscription, à savoir :

- Bulletin d'inscription
- Conditions générales de vente
- Contrat de formation
- Règlement intérieur

**air**efficiency

### PARTICIPANT(E)

Nom :  
Nom de jeune fille<sup>(1)</sup> :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Tél professionnel :  
Ligne directe :  
Tél personnel <sup>(1)</sup> :  
E-mail professionnel :  
E-mail personnel <sup>(1)</sup> :

### ENTREPRISE

Raison sociale :  
Adresse :  
Code Postal :  
Ville :  
Tél :  
  
Contact formation :  
Fonction :  
Tél :  
Ligne directe :  
E-Mail :

#### RECUEIL DU CONSENTEMENT PRÉALABLE

Merci de veiller à recueillir en interne le consentement de ces personnes et de les informer de leur droit d'accès, de suppression et de rectification aux informations qui les concernent, en application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

### VALIDATION PRÉREQUIS

Fonction :  
Ancienneté :  
Statut :  
Expériences en lien avec la formation :  
(indiquez ici vos réalisations, vos missions, vos projets)

### PRISE EN CHARGE PRÉVUE

Organisme financeur :  
Contact :  
Fonction :  
Tél :  
E-mail :

***Cette formation n'est pas éligible au CPF  
Prise en charge possible par votre OPCO***

Vous ou votre  
structure êtes  
adhérent au  
CD2E?

**Oui**     **non**

[+ d'infos](#)

Les informations recueillies dans ce document (sauf facultatives) sont nécessaires pour votre formation au CD2E. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Le CD2E ne cède, ni ne loue ou vend le fichier de ses adhérents à des fins commerciales. Ces données collectées peuvent être utilisées par le service administratif du CD2E à des fins statistiques. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication ou rectification des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service administratif du CD2E, Rue de bourgogne Base du 11/19 - 62750 Loos-en-Gohelle – France - Tél. : +33 (0)3 21 13 06 80 [contact@cd2e.com](mailto:contact@cd2e.com)

(1) Mentions facultatives